

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°280 DU LUNDI 12 JUIN 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

DALEIN ET SIDYA ABSENTS DE LA GUINÉE

Baadiko Bah de l'UFD en donne les raisons

P.3



Édito à vue d'Aigle

Tolérance zéro aux examens nationaux !

Après une année scolaire sans fausse note, l'heure est aux examens nationaux, dont le coup d'envoi a été donné le lundi 5 juin, sous le signe Tolérance zéro. Comme les années précédentes, le bal a été ouvert par le Certificat d'Etudes Élémentaires (Entrée en 7ème Année). Pendant trois jours, les élèves de 6ème année ont affronté leurs épreuves dans différents centres à travers le pays... P.2

ROBERT KENNEDY

P.4



La candidature qui secoue les USA

KASSORY ET CIE EN PRISON

P.2



Un responsable du RPG Arc-en-ciel dénonce une détention prolongée

COMBAT POLITIQUE

P.3



La détermination sans faille d'Aouba Soumah du parti GDE

MANIFESTATION ANTI-DÉLESTAGE

Deux travailleurs de la RTG se font attaquer à Hamdallaye

P.3

NOMINATION À DES POSTES DE RESPONSABILITÉ

Sékou Koundouno apporte des précisions sur le cas des membres du FNDC

P.5

PROPOS HAINEUX

L'artiste Jack Woumpack dans le collimateur de la justice

P.6



Édito à vue d'aigle



Tolérance zéro aux examens nationaux !

Après une année scolaire sans fausse note, l'heure est aux examens nationaux, dont le coup d'envoi a été donné le lundi 5 juin, sous le signe Tolérance zéro. Comme les années précédentes, le bal a été ouvert par le Certificat d'Etudes Élémentaires (Entrée en 7^{ème} Année). Pendant trois jours, les élèves de 6^{ème} année ont affronté leurs épreuves dans différents centres à travers le pays. Mais il faut rappeler, avec un réel pincement au cœur, qu'à la veille de cet examen, six candidates au CEE ont péri dans un naufrage dans la préfecture de Kouroussa alors qu'elles se rendaient à leur centre d'examen. Le ministre de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation, Guillaume Hawing, était en route pour N'zérékoré pour le lancement des premières épreuves. Il a dû rebrousser chemin pour venir présenter les condoléances du gouvernement aux familles éplorées. Après les candidats au Certificat d'Etudes Élémentaires (Entrée en

7^{ème} Année), c'est au tour des élèves de 10^{ème} année d'affronter, avec des fortunes diverses, les épreuves du brevet d'études du premier cycle (BEPC). Le premier jour de cet examen qui a été lancé le vendredi 9 juin, une image de surveillance ayant fuité dans la presse et sur les réseaux sociaux a eu le don de susciter une vague d'indignation dans l'opinion. L'on a ainsi vu une surveillante en train de fouiller publiquement et de façon indécente une jeune candidate sans défense. Il y en a qui pensent que cette surveillante n'a fait que respecter les consignes données par sa hiérarchie. Un avis qui n'est pas partagé par d'autres citoyens qui demandent plutôt qu'on disqualifie purement et simplement cette enseignante pour ce comportement qui a choqué plus d'un Guinéen. Dans certaines villes de l'intérieur, des candidats et des enseignants se sont fait épingler pour tentative de fraude. La boucle des examens nationaux au compte de la session 2023 sera bouclée par le baccalauréat. Il est à espérer qu'après les résultats catastrophiques enregistrés l'année dernière dans les trois examens nationaux (Certificat d'études élémentaires, brevet d'études du premier cycle, baccalauréat), le ministère de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation prendra cette fois-ci toutes les dispositions pour redorer son blason. Cela passera par exemple par un bon déroulement de l'examen scolaire phare qu'est le baccalauréat, pour permettre aux élèves de la Terminale de s'ouvrir les portes des institutions d'enseignement supérieur du pays (universités, instituts, etc.). Pour beaucoup d'observateurs avertis, les candidats, les parents d'élèves et les directeurs d'écoles privées seraient bien inspirés de garder à l'esprit que les examens nationaux se préparent dès la rentrée scolaire pour éviter des surprises désagréables lors de la proclamation des résultats.

Kèfina Diakité

KASSORY ET CIE EN PRISON

Un responsable du RPG Arc-en-ciel dénonce une détention prolongée

Le samedi 10 juin 2023, à la faveur de l'assemblée générale du RPG Arc-en-ciel, dont il est membre du bureau politique national, l'ancien ministre Marc Yombouno a dit tout le mal qu'il pense de la détention prolongée des responsables du RPG Arc-en-ciel, tout en rappelant la libération des leaders du FNDC.



« La justice guinéenne a récemment libéré un groupe pour des cas de manifestation où il y a eu des morts d'hommes, où le sang du Guinéen a coulé. Nous compatissons pour tout ça, mais aujourd'hui le droit est en train d'être dit. En plus, ceux qui sont aujourd'hui en prison, on dit qu'ils ont détourné de l'argent, pourquoi ils ne peuvent pas bénéficier des mêmes choses ? (...). Nous attendons des preuves de tout ce qui a été raconté sur le RPG ici... Dès que ton front brille, on t'emprisonne et on se met à rechercher des preuves. Je crois qu'on doit ouvrir de nouvelles facultés de droit en Guinée, ça ne fait pas honneur. Ça fait plus d'une année que Dr Ibrahima Kassory Fofana n'est pas dans sa famille, Dr Mohamed Diané n'est pas dans sa famille, Dr Ibrahima Kourouma

n'est pas dans sa famille, Oyé Guilavogui n'est pas dans sa famille, honorable Amadou Damaro Camara n'est pas dans sa famille, Kabinet Sylla n'est pas dans sa famille. Au-delà de toute question juridique, est-ce que c'est faisable ? Pendant toute la gouvernance du professeur Alpha Condé, est-ce qu'un cadre a été emprisonné pour des faits de corruption ou je ne sais pas quoi, sans qu'il n'y ait des enquêtes et des audits ? », a martelé l'ancien ministre Marc Yombouno, membre du bureau politique national du RPG Arc-en-ciel, ex-parti au pouvoir, lors de l'assemblée générale du samedi 10 juin 2023.

Mamadou Saïdou



COMBAT POLITIQUE

La détermination sans faille d'Aboubacar Soumah du parti GDE

Le mardi 6 juin 2023, dans l'émission «On Refait le Monde» de Djoma Média, Aboubacar Soumah, président du parti GDE, depuis la Sierra-Leone, a fait part de sa détermination à s'opposer à la façon dont la transition guinéenne est conduite en Guinée par les tombeurs d'Alpha Condé.



Depuis quelques mois, Aboubacar Soumah, le président du Parti Guinée pour la Démocratie et l'Equilibre (GDE), est loin de sa Guinée natale, qu'il a dû quitter suite à ses propos jugés régionalistes et communautaristes par bon nombre d'observateurs. Une sortie qui lui a valu de se retrouver dans le viseur de la justice. Le mardi 6 juin 2023, dans l'émission «On Refait le Monde» de Djoma

Média, depuis la Sierra-Leone, il a fait part de sa détermination à s'opposer à la façon dont la transition guinéenne est conduite en Guinée par les tombeurs d'Alpha Condé.

« Je voudrais vous dire qu'un homme politique de nos rangs désormais être au pays ou ne pas être au pays est important mais ça ne signifie pas que c'est la fin du monde. Soyez rassurés que nous ne sommes pas

assis, là où je vous parle là je ne suis ni au Sénégal, ni à Abidjan, je suis en Sierra Leone, là où se trouve le président du parlement de la CEDEAO, donc sachez que nous ne sommes pas assis...Il y a plus d'un an, pour certains, depuis que nous sommes sortis du pays mais chacun de nous essaye de faire le travail qu'il faut dans le cadre de la collégialité avec des leaders qui ne sont pas d'accord naturellement avec la démarche du CNRD, nous sommes en train de travailler sur ce qu'on ne peut pas dévoiler sur les antennes...Deuxièmement, un leader politique comme Alpha Condé le faisait peut rester dehors mais ses hommes sont sur le terrain pour faire le travail nécessaire. Au moment venu, nous serons là-bas lorsque la sécurité et la liberté de chacun seront assurées », a martelé Aboubacar Soumah du parti GDE.

Mamadou Saïdou

MANIFESTATION ANTI-DÉLESTAGE

Deux travailleurs de la RTG se font attaquer à Hamdallaye

Alors qu'ils s'y attendaient le moins, deux travailleurs de la RTG (Mamadou Bangoura, chauffeur et Pierre Massadouno, chef adjoint, au service montage de la RTG), à bord de leur pick-up de service, se sont fait attaquer le lundi 5 juin par des jeunes manifestants à Hamdallaye pharmacie, qui, dit-on, réclamaient le courant dans leur quartier.

« Avant tout, je rends grâce au Bon Dieu de nous avoir épargnés, sinon hier après le service je rentrais avec le responsable des chauffeurs.

On a l'habitude d'emprunter la route de Kipé. Mais comme hier la circulation était un peu fluide au niveau de Bambéto, le chauffeur a jugé nécessaire

de passer par là. Donc jusqu'au niveau de Hamdallaye pharmacie. Arrivés là on a constaté des jeunes, je ne sais pas si c'est des manifestants ou bien des loubards. Ils étaient arrêtés, donc quand j'ai constaté le mouvement, j'ai dit à mon chauffeur de rebrousser chemin. Le temps pour lui de de se tourner, les jeunes se sont précipités sur nous, comme si on leur disait que c'est eux, il faut les attaquer, c'est eux notre malheur. Ils se sont précipités sur nous en nous jetant des cailloux. Les cailloux tombaient sur nous comme des gouttes de pluie, ça tombait, ça venait de partout. Le véhicule a été complètement caillassé, le chauffeur qui est le

responsable des chauffeurs a été touché à la tête. Moi les éclats ont touché un peu partout ma tête, le corps. Je suis vraiment indigné, je ne pouvais pas imaginer, en tant que Guinéen, qu'un autre Guinéen peut se comporter comme ça. Surtout qu'on n'était pas armé, ni rien. On rentrait paisiblement chez nous après le service, on est tombé dans l'embuscade. Vraiment c'est dommage, on est tous des Guinéens, ce n'est pas la manière de manifester sa colère, surtout ce n'est pas nous qui donnons le courant. », a confié Pierre Massadouno à Mediaguinee.

Mamadou Saïdou

DALEIN ET SIDYA ABSENTS DE LA GUINÉE

Baadiko Bah de l'UFD en donne les raisons

Mamadou Baadiko Bah, le président de l'Union des Forces Démocratiques (UFD), s'est exprimé le jeudi 08 juin sur la situation des leaders de l'UFDG et de l'UFR qui sont hors du pays depuis des mois. C'était sur les ondes du Groupe Djoma.



Il y a quelques mois, Sidya Touré, le président de l'Union des Forces Républicaines (UFR) et Cellou Dalein Diallo, le chef de file de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) ont vu leurs domiciles récupérés par le Patrimoine bâti. Selon le président de l'Union des Forces Démocratiques (UFD), Mamadou Baadiko Bah, il y a nécessité de créer des conditions équitables pour permettre à tout un chacun de vivre chez lui s'il n'a pas commis de délit. « Nous avons dit et écrit qu'on doit réellement dans le pays arriver à créer des conditions pour que chaque citoyen soit libre et qu'il ait la confiance en

l'Etat de droit et que sans crainte s'il n'a pas commis de délit, qu'il puisse rester et vivre chez lui en liberté et avoir les garanties de traitement équitable. Mais lorsqu'on a rasé votre maison et on a fait tout le tralala qu'on a vu dessus est-ce vous vous sentirez libre en face d'un régime comme ça. Il faut voir les actes qui sont posés, est-ce que c'est des actes réellement qui rassurent...Il faut qu'on trouve les conditions. On peut comprendre qu'ils ont des craintes pour leur liberté. Ils ont des raisons pour ne pas avoir confiance au pouvoir actuel », a fait remarquer Mamadou Baadiko Bah, président de l'UFD.

Mamadou Saïdou

« Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien.

Dan Millman



ROBERT KENNEDY

La candidature qui secoue les USA

Robert Kennedy, fils de l'assassiné en 1968 Robert Francis Kennedy, procureur général des États-Unis, sénateur de New York et candidat démocrate à la présidentielle de 1968, et neveu de l'également assassiné en 1963, le président américain John Fitzgerald Kennedy, sera candidat pour l'onction du Parti démocrate pour l'élection présidentielle de novembre 2024.



Mais qui est Robert Kennedy? Il est avocat-militant, spécialisé dans les questions environnementales, âgé de 69 ans. Élevé dans le milieu politique des Kennedy et épousant les valeurs et les opinions politiques qui lui ont été transmises, il a déclaré: 'Mon père m'a dit quand j'étais enfant: 'Les gens au pouvoir mentent. Et si nous voulons continuer à vivre dans une Démocratie il faut comprendre que les gens au pouvoir abusent du pouvoir qu'on leur a donné''.

C'est en même temps une figure de proue du mouvement anti-vaccination. L'attaque publique de Robert Kennedy contre le «philanthrope» promoteur des «vaccins» Bill Gates avait fait sensation dans le monde entier avec son post, décrivant comment Bill Gates utilise le «vaccin» pour imposer une dictature mondiale (Europost, 9-4-2020): «Vaccines pour Bill Gates est une philanthropie stratégique qui alimente ses nombreuses activités commerciales connexes pour s'assurer un contrôle dictatorial de la politique mondiale de la santé, fer de lance du néo-impérialisme».

Robert Kennedy, avant le début des vaccinations contre le COVID-19, a envoyé un message à la communauté mondiale en décembre 2020 pour tirer la sonnette d'alarme sur les vaccins à ARNm en disant: «Évitez les vaccinations à tout prix, à tout sacrifice». Pour la première fois dans l'histoire des

vaccinations, la technologie de l'ARNm utilisée interfère directement avec le matériel génétique du patient receveur et par conséquent cette intervention implique une modification génétique, qui est déjà internationalement interdite et considérée comme criminelle», «Chers futurs receveurs, vous devez savoir qu'après avoir reçu le vaccin, vous ne plus être en mesure de gérer efficacement les symptômes du vaccin. Vous devrez vivre avec les effets car vous ne pourrez pas éliminer les toxines de votre corps. Les dommages génétiques que vous causent ces vaccins seront irréversibles et irréparables», «À mon avis, ces vaccins de nouvelle technologie représentent un crime contre l'humanité qui ne s'est jamais produit auparavant et à cette échelle».

Le 11 février 2021, «Instagram» a fermé le compte de Robert Kennedy pour «fake news!». «Nous avons supprimé ce compte car il a publié à plusieurs reprises de fausses déclarations sur le coronavirus et les vaccins», a déclaré Facebook, la société mère d'Instagram, dans un communiqué. À l'époque, Kennedy comptait environ 800 000 abonnés sur son compte. Il est évident que aux les promoteurs des «vaccins» n'aimaient pas les positions publiques de Robert Kennedy, car lui-même était farouchement opposé aux soi-disant «vaccins!».

Puis en novembre 2021, il s'est rendu en Italie et a pris la parole à Milan sur la Piazza dell' Arco della Pace lors d'une

grande manifestation, où il a été reçu en héros par plusieurs milliers de personnes, contre le soi-disant Green Pass, le certificat COVID-19, le qualifiant d'«instrument d'oppression». Et s'adressant aux journalistes plus tôt dans la journée, Robert Kennedy a déclaré: «Le Green Pass n'est pas une innovation de santé publique, c'est un instrument d'obéissance et de contrôle économique, tout comme les brochures émises par le Troisième Reich».

Lors de son discours lors de la manifestation de Milan, il a encouragé les manifestants à sortir, à se battre et à résister, en leur disant: «Récupérez votre gouvernement, récupérez vos vies, récupérez votre liberté pour vos enfants, pour votre pays, pour les générations futures», et a terminé en disant au milieu de acclamations et des applaudissements prolongés: «Je resterai là, avec vous, et s'il le faut, je mourrai pour cela. Je mourrai dans mes bottes».

En août 2022, Robert

Kennedy était à Berlin et a parlé de l'orwellianisme moderne et du programme de bioterrorisme des sociétés pharmaceutiques multinationales. Entre autres choses, il a déclaré: «Les gouvernements aiment les pandémies de la même manière qu'ils aiment les guerres, car cela leur donne du pouvoir, leur donne le contrôle et leur donne la capacité d'imposer l'obéissance aux êtres humains. Et aujourd'hui, nous avons la distorsion des nouvelles technologies qui donnent aux gouvernements la capacité d'imposer des contrôles à des populations qu'ils n'auraient jamais imaginés».

En novembre 2022, Robert Kennedy a fait des déclarations choquantes sur les effets secondaires des vaccinations de masse, déclarant: «Nous constatons une augmentation de 40 % des décès inexplicables, des décès en excès, et nous les constatons surtout chez les jeunes! Le nombre de personnes qui meurent de la vaccination de

masse est beaucoup plus élevé que le nombre de personnes qui meurent du COVID-19. Certains médecins diront que nous ne savons pas si cela vient du vaccin. Alors pourquoi le CDC décourage-t-il les coroners et les autorités de santé publique de pratiquer des autopsies sur les personnes dont la mort est suspecte?».

Concernant le soi-disant «changement climatique» s'exprimant lors d'une interview avec le producteur de radio Kim Iversen en avril 2023, Robert Kennedy a averti que l'élite utilise le «changement climatique» pour inaugurer le contrôle total de la population et supprimer les libertés individuelles.

Réseaux sociaux
Facebook : Karderinis Isidoros
Twitter : Isidoros Karderinis
LinkedIn : ISIDOROS KARDERINIS
Gettr: ISIDOROS KARDERINIS

LANSANA KOUYATÉ À L'AG DU PEDN

« Cette transition doit être apaisée... »

Lors de l'assemblée générale de son parti, le PEDN, qui s'est tenue le samedi 10 juin 2023, à son siège national à Ratoma Bonfi, l'ancien Premier ministre Lansana Kouyaté a une nouvelle fois fait part de son profond attachement à une transition apaisée en Guinée pour remettre le pouvoir aux civils.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour de cette assemblée générale présidée par le président du parti, Lansana Kouyaté, il y avait notamment les adhésions au parti et la situation sociopolitique qui prévaut dans le pays ces derniers temps. A en croire l'ancien diplomate, l'attachement de son parti, le PEDN, à une transition apaisée reste indéfectible, tout en soutenant que ceux qui sont chargés de cette transition doivent faire le travail conformément à ce qui est dit.

« Cette transition doit être apaisée. Elle doit être bien jusqu'au terme pour que la Guinée ait la chance de ne plus

avoir une autre transition. De transition en transition, on va vers les situations qui ne nous permettront jamais de développer notre pays. Regardez ce qui est en train de se passer à côté de nous. Renommé pour la manière élégante de leur démocratie, aujourd'hui il y a des tensions et semble-t-il il y a beaucoup de morts. C'est ce qu'on doit souhaiter pour notre pays ? Nous disons non. Mais en même temps ceux qui sont chargés de cette transition

doivent faire le travail conformément à ce qui est dit. Il est convenu entre le CNRD et la CEDEAO d'avoir une période de transition de 24 mois. Et le président de la transition, le gouvernement, le CNRD, chacun dit on ne fera pas un jour de plus et nous souhaitons que cela soit respecté... », a déclaré le président du PEDN, l'ancien Premier ministre Lansana Kouyaté.

Mamadou Saïdou



NOMINATION À DES POSTES DE RESPONSABILITÉ

Sékou Koundouno apporte des précisions sur le cas des membres du FNDC

Sékou Koundouno, responsable des stratégies et planification du FNDC dissous, dans une nouvelle tribune publiée dans la presse, soutient que la lutte de son mouvement s'inscrit dans la défense des valeurs et apporte des précisions sur le cas des membres du FNDC accusés d'être frustrés pour n'avoir pas été nommés à des postes de responsabilité par le CNRD.



« L'un des gros mensonges que débitent certains affidés du CNRD consiste à dire que l'opposition du FNDC vient du fait qu'il n'a pas obtenu de la junte militaire des postes pour ses membres. Une chose

reste claire : mille mensonges ne peuvent résister à une seule vérité.

Après le 5 septembre 2021, des contacts ont bel et bien eu lieu entre les putschistes et le FNDC. Mamadi Doumbouya et

ses hommes savaient que dans le contexte du moment, le FNDC était une force qui ne pouvait être ignorée ou contournée et qu'il fallait s'employer à la séduire pour l'avoir de son côté. C'est peut-être pour atteindre ce but que des propositions de nomination à différents postes ont été faites aux membres de la Coordination du FNDC. Mais vu qu'il s'agit d'un mouvement qui n'était et n'est pas prêt à se saborder pour n'importe quel motif, les offres conditionnées qui lui ont été faites ont été tout simplement rejetées. La junte militaire voulait en effet qu'on n'entende plus parler du FNDC. Une telle demande était tout simplement inacceptable.

C'est pourquoi, la Coordination du mouvement y a opposé une fin de non-recevoir. Si le FNDC s'était plié aux exigences de la junte militaire, il serait présent à plusieurs postes de responsabilité aujourd'hui. Les anciens membres du FNDC qui ont rejoint la junte militaire, à leur propre gré, ne sont pas plus méritants que ceux qui sont restés dans le Mouvement.

La lutte du FNDC s'inscrit dans la défense des valeurs. Et cette lutte demeurera même après Mamadi Doumbouya. Sous le régime de Alpha Condé, les membres du FNDC-les vrais- auraient pu changer de position s'ils étaient en quête de postes ou s'ils se battaient pour des intérêts personnels. Il existe encore dans ce pays des hommes et femmes de conviction, qui ne sont pas prêts à monnayer les principes pour lesquels ils croient contre des postes ou de l'argent.

Par ailleurs, lors de la tournée de la Coordination du FNDC dans la sous-région, après le putsch, des chefs d'État avisés lui avaient vivement déconseillé d'appartenir aux organes de la Transition afin d'être plus tard un rempart contre une éventuelle déviation de celle-ci et la volonté des putschistes de renier leur engagement en cherchant à s'accaparer du pouvoir. Le FNDC est exactement dans cette posture.

Alphonse Charles Wright peut mentir autant qu'il peut mais il ne peut convaincre personne. Il a perdu toute crédibilité. S'il

était intelligent, il allait plutôt penser à ce qu'il deviendra après cette transition. Aujourd'hui, il n'est ni avec les avocats ni avec ses propres collègues magistrats. Il est

devenu – à son âge- l'un des ministres les plus impopulaires de l'histoire de la Guinée, à cause de sa mégalomanie. La junte militaire lui rendrait un grand service en l'aidant à se faire examiner par un psychiatre car il n'a pas le comportement et les attitudes d'un homme normal. Les membres du FNDC ne sont pas des personnes qui donnent le nom de la mère d'un putschiste à leur fille dans l'unique but de conserver un portefeuille ministériel.

Au lieu de s'en prendre à des hommes de valeur, Alphonse Charles Wright devrait penser à la justification de l'origine de la maison qu'il est en train de construire actuellement et dont il dit que c'est Mamadi Doumbouya qui lui en a donné les moyens », précise Sékou Koundouno.

Mamadou Saïdou

AG du RPG Arc-en-ciel

La mobilisation des militants en baisse !

Le samedi 10 juin 2023, le RPG Arc-en-ciel a tenu son assemblée générale hebdomadaire à son siège national à Gbessia. A cette occasion, des responsables du parti ont constaté une faible mobilisation des militants et ont lancé un appel pour changer la donne.

Saloum Cissé, secrétaire général du RPG Arc-en-ciel, dans son intervention de circonstance, a déclaré : « Cette fois-ci, les responsables nationaux du parti seront sur le terrain, car la vérité du terrain ne trompe pas. Il n'y a pas de complexe pour ça. Ils iront pour chercher nos militants afin de redresser la situation. Nous savons que le RPG a des responsables très engagés. Ça nous sommes convaincus. Mais nous voulons que cet engagement là soit au niveau des militants, parce quel que soit le temps, il y a des dates d'élections qui

nous attendent. Ce n'est pas le jour du combat que nous devons nous préparer. C'est à partir de maintenant que nous devons nous préparer pour les prochaines échéances. La direction nationale vous prie d'observer ce mot d'ordre, pour que les assemblées générales au niveau des sections, des sous sections et comités de base soient une réalité. Parce que sans ces assemblées, on ne peut pas passer les messages du parti. C'est maintenant donc qu'il faut essayer de motiver des gens, pour que ceux qui sont hésitants soient rassurés, ceux qui sont découragés soient

encouragés (...). Il faut alors nous lever pour prendre la bonne direction. Le professeur Alpha Condé compte sur vous pour que ce parti ne sombre pas...»

Pour sa part, Marc Yombouno, membre du bureau politique national et ancien ministre du Commerce, a lancé cet appel aux militants du parti jaune : « Quand la tempête et la tornade passent, on n'abandonne pas son foyer. On profite plutôt pour le refaire en améliorant et garantissant son toit. C'est la même chose pour le RPG Arc-en-ciel. Ce qui n'a pas marché avant le 05 septembre et que cet



événement arrive, c'est maintenant qu'il faut le corriger. Tirer les leçons et être plus dynamique encore pour prouver à l'opinion nationale et internationale que le RPG a pu se relever

malgré tout, pour montrer que c'est le premier parti. C'est pourquoi le professeur Alpha Condé continue de demander le rassemblement de toutes et de tous.»

Mamadou Saïdou

PROPOS HAINEUX

L'artiste Jack Woumpack dans le collimateur de la justice

Dans une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux, on entend le chanteur Jacques Gbignamou Haba, tenir des propos haineux à caractère communautaire. Cette sortie qui fait malheureusement la Une, est de nature à saper l'unité nationale. Le Garde des Sceaux et ministre de la Justice et des Droits de l'Homme qui tient au respect des valeurs sociales, a enjoint le Procureur Général près la Cour d'Appel de Conakry aux fins de poursuites judiciaires contre Monsieur Jacques Gbignamou HABA alias Jack Woumpack. Il est reproché à l'artiste des faits présumés de divulgation par le biais cybercriminel des propos constitutifs d'injures, d'expressions outrageantes, des termes de mépris ou invectives envers des personnes en raison de leur appartenance à un groupe social donné.



En application des dispositions de l'article 37 du Code de procédure pénale, il vous est enjoint par la présente versée au dossier de la procédure d'engager des poursuites judiciaires pour des faits présumés de divulgation par le biais cybercriminel des propos constitutifs d'injures, d'expressions outrageantes, des termes de mépris ou

invectives envers des personnes en raison de leur appartenance à un groupe social donné.

Il a été porté à la connaissance du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme par le biais d'un système informatique la tenue des propos d'une extrême gravité contraire aux valeurs de l'unité nationale tenus par

Monsieur Jack Gbignamou HABA alias Jack Woumpack ».

Ces propos sont constitutifs d'infraction à la loi pénale. Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique pénale du gouvernement découlant de l'article 37 du Code de procédure pénale, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme condamne avec la

dernière énergie ces propos et enjoint sans délai au Procureur Général près la Cour d'Appel de Conakry d'engager ou de faire engager des poursuites judiciaires ou de saisir la juridiction compétente de telles réquisitions contre le mis en cause.

Il lui enjoint de prendre toutes les mesures légales pour requérir des procureurs compétents, des réquisitions aux fins d'interdiction de sortie du territoire national pour éviter la soustraction du mis en cause à la rigueur de la loi.

Le Garde des Sceaux attache du prix à l'exécution de la présente instruction, peut-on lire dans un document.

L'artiste chanteur Jack Woumpack qui a tenu des propos «haineux» contre la communauté peulh a été finalement mis aux arrêts.

Suite à une plainte d'un collectif composé d'activistes de la société civile et de journalistes, le substitut du procureur près

le tribunal de première instance de Coyah a annoncé l'arrestation du mis en cause, dans la soirée du vendredi 9 juin par la brigade de recherche de Coyah.

Depuis son interpellation, le mis en cause est détenu dans les locaux de ladite brigade. Il devrait être déféré le lundi 12 juin, devant le juge.

Les propos que Jack Woumpack a tenus dans une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux, ont irrité la colère de nombreux Guinéens.

C'est après les dénonciations, que le ministre de la Justice, Garde des Sceaux a ordonné des poursuites judiciaires contre Jack Woumpack, à travers un communiqué adressé au parquet général de Conakry. A son tour ce dernier a saisi le parquet de Coyah qui a ordonné son arrestation.

Samuel Demba. D

MUSIQUE URBAINE

Elie Kamano et King Salaman à couteaux tirés !

C'est désormais un secret de polichinelle, Elie Kamano et King Salaman du groupe Banlieuz'Art sont à couteaux tirés. C'est par médias interposés et sur les réseaux sociaux que ces deux artistes ont choisi de s'envoyer des piques et de s'attaquer verbalement.

« J'accuse Elie Kamano de détournement de fonds et d'escroquerie financière... Ce larbin de l'Etat est un voleur et un escroc... Si la musique ne t'a pas réussi, quant à la politique tu ne sais même pas ce que c'est. Du coup, tu te transformes en voleur. Elie...

Moi King Salaman, je suis sur ton chemin; tu as tiré en l'air et je vais finir avec ta mauvaise réputation... Tu as beau arnaquer les jeunes innocents. Mais moi tu vas me rendre mes millions, puis tu dégages. La Guinée n'a pas besoin de toi», a attaqué Souleymane Sow

alias King Salaman du groupe Banlieuz'Art .

Comme il fallait s'y attendre, Elie Kamano ne s'est pas fait prier pour réagir en ces termes : «King Salaman c'est un drogué. Ce matin, il m'a appelé pour me dire autre chose. King Salaman quand il



veut fumer là, personne ne peut l'arrêter. Moi je ne vais pas rentrer dans ça. Vous verrez une autre sortie de lui, c'est là que vous comprendrez ce que je dis. C'est un faux truc, c'est

un non-lieu ça..J'ai d'autres sujets plus importants que celui là, qu'il raconte ce qu'il veut. J'ai mieux à faire, c'est des propos farfelus... »

Mamadou Saïdou

EXAMENS NATIONAUX

Lancement des épreuves sous le signe de tolérance zéro

Le Certificat d'Etudes Élémentaires a débuté le lundi 05 juin 2023, sur toute l'étendue du territoire national. Dans la commune de Matoto, ils sont 31 mille 682 candidats dont 16 mille 228 filles à passer le Certificat de fin d'Etudes élémentaires cette année. Dans cette circonscription, c'est le chef de cabinet du ministère de la Défense nationale qui a lancé les premières épreuves sous le signe de "Tolérance zéro" au lycée Léopold Sedar Senghor.



Les autorités éducatives veulent faire de l'entrée en 7ème Année 2023, un modèle d'examen. Pour cette expérimentation, les surveillants sont mis sur la première ligne dans les centres d'examen. " Monsieur le président du centre, quiconque ne prête pas serment, vous le remplacez par ceux qui sont prêts pour prêter serment". C'est clair, ce qu'a instruit le DCE de Matoto au téléphone, à un responsable d'un centre de sa juridiction.

Ces consignes ne sont pas une complaisance. Tout surveillant qui n'est pas prêt à se plier à ces principes n'a pas accès aux salles d'examen. Dans la commune de Matoto, cela est non négociable pour le Directeur communal de l'Education. «Vous savez, les surveillants sont nombreux. Matoto, ils sont 2.199 candidats pour cet examen. Donc on ne pouvait pas les réunir en un seul jour. J'ai été ferme et catégorique là-dessus. Tout surveillant, avant qu'il ne soit affecté dans une salle de classe, il faut qu'il prête serment. S'il refuse, on les écarte on appelle ceux qui sont prêts à prêter serment. C'est la meilleure des solutions parce que nous sommes tous des humains, on a la tentation. Toi journaliste ou surveillant, tu peux avoir un frère ou sœur candidat, mais si tu as prêté

serment, la tentation quittera chez toi. Donc, il faut faire prêter serment », a clarifié Sékou Kaba.

Sur les six centres de la commune de Matoto, c'est le lycée Léopold Sedar Senghor qui a servi de cadre au lancement des premières épreuves de ce lundi (Rédaction et Géographie). En compagnie du maire de la Commune de Matoto, du DCE et du Conseiller chargé des questions de pédagogie au Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire, le représentant du Ministre de la Défense nationale a, au nom du gouvernement, demandé à l'encadrement d'être sage. «Nous avons effectivement lancé l'épreuve sous le signe "Tolérance zéro". Je l'ai dit dans la salle aux encadreurs qui étaient présents que si on trompe les enfants en essayant de leur montrer, ça veut dire qu'on se trompe nous-mêmes, qu'on trompe la Guinée. Et demain, on aura des cadres qui ne seront pas à la hauteur de nos attentes », a laissé entendre le général de Brigade David Haba.

Selon le DCE, la commune de Matoto, a présenté cette année, plus de 41 mille candidats pour le Certificat

d'Etudes Élémentaires. « En enseignement général, Matoto a présenté en 30. 233 candidats dont 15. 708 filles. En franco-arabe, 1449 candidats dont 520 filles. Au total, Matoto a présenté 31.682 candidats dont 16.228 filles. », a révélé Sékou Kaba.

Le Maire de la commune de Matoto a mis un accent particulier sur l'éducation qui constitue l'avenir de demain.

« L'enseignement est aujourd'hui une priorité depuis l'avènement du CNRD. Donc, il faut dire à tous ceux qui contribuent à l'excellence, de respecter strictement les consignes données par le Ministre Guillaume Hawing. Je sais que l'enseignement a mis tout le paquet et il a été accompagné par le Président de la République parce que l'avenir de demain incombe tout ce que nous allons faire aujourd'hui pour nos enfants et nos petits enfants. On ne doit pas du tout bafouer l'enseignement » ; a insisté Mamadouba Toss Camara.

Des dispositifs sécuritaires étaient visibles, dans les six centres retenus pour le CEE cette année dans la commune de Matoto.

Samuel Demba. D

*Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

BEPC

La commune de Matoto présente 29.458 candidats, dont 15.332 filles

Après le Certificat d'Etudes Élémentaires, place au Brevet d'Etudes du Premier Cycle. Dans la commune de Matoto, c'est le Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique qui a procédé au lancement des épreuves au Collège Saïfoulaye Diallo le vendredi 09 juin 2023.



En compagnie du Directeur Communal de l'Education et du Maire Mamadouba Tos Camara de ladite commune, le représentant du gouvernement à cette cérémonie a d'abord justifié le choix porté sur cet établissement de la commune de Matoto pour le lancement des premières épreuves du BEPC. Saïfoulaye Diallo dont le collège porte le nom, a été l'un des fidèles compagnons de feu président Ahmed Sékou Touré. « Le symbolisme de cette journée est très important. Certains parmi vous sont très jeunes pour se souvenir de Saïfoulaye Diallo qui fait partie de ces hommes et femmes qui ont combattu le colonialisme pour que la Guinée accède à l'indépendance. Ces hommes et ces femmes sont ceux qui ont construit la Guinée. Et que nous revenons aujourd'hui plusieurs années après dans le Collège Saïfoulaye Diallo pour participer au lancement de ces épreuves, cela veut dire que l'histoire ne s'arrête pas », a rappelé le ministre Mamadou Pèthé Diallo.

Le ministre de la Santé estime que ces candidats et les enseignants ont eu le temps suffisant de préparer cet

examen durant l'année scolaire. Mais les résultats qui en sortiront ne doivent pas être préjugés. « Les examens, ce n'est pas quelque chose qui doit faire peur aux enfants. Ceci est une opportunité pour vérifier est-ce que les élèves ont appris, est-ce qu'ils sont sur la bonne voie et est-ce que les encadreurs et enseignants font bien leur travail. Cet examen ne vise pas à pointer du doigt la faiblesse de qui que ce soit. C'est une opportunité d'évaluer notre système et de pouvoir le qualifier », lance-t-il.

Les statistiques retenues cette année par la Direction communale de l'Education de Matoto parlent de plus de 29mille candidats. « En enseignement général, on a un total de 28. 567 dont 14.686 filles. En franco-arabe, 891 candidats dont 646 filles. Le tout, Matoto a un effectif de 29.458 candidats dont 15.332 filles », a déclaré Sékou Kaba, le DCE.

Le Collège Saïfoulaye Diallo fait partie des centres où sont installées des caméras de surveillance. Dans ledit centre, un surveillant a été refoulé ce premier jour de lancement des épreuves du BEPC par le DCE pour s'être présenté à 08H30.

Samuel Demba .D

DOSSIER DES 15
MILLIARDS

Le Chinois Jin Sun Cheng "Kim" donne sa part de vérité à la CRIEF

Le Chinois Jin Sun Cheng "Kim" était le jeudi 08 juin 2023 à la barre de la chambre du jugement de la CRIEF, pour donner sa part de vérité dans le dossier des 15 milliards de francs guinéens, destinés à la construction du nouveau siège de l'Assemblée nationale au quartier Koloma.



Le Chinois qui, comme il fallait s'y attendre, n'a pas reconnu les faits présumés de détournement qui lui sont reprochés, est revenu sur ses liens avec Amadou Damaro Camara, ancien président de l'assemblée et poursuivi dans la même affaire.

« La première fois que je l'ai rencontré, c'est il a effectué une visite dans l'un de nos chantiers. Autre facette de connaissance, fait référence à une invitation à l'assemblée nationale. C'était pour solliciter notre expertise pour la réalisation des travaux de la clôture du siège de l'assemblée nationale... C'est à la fin des travaux que feu Lounceny Camara est venu nous payer le premier chèque pour un montant de 900 millions. La deuxième fois aussi 900 millions, ce qui fait un milliard 800 millions. La première fois qu'il m'a remis le chèque, il m'a demandé combien qu'il pouvait gagner?

Je lui dit que cela ne faisait pas partie des clauses du contrat. C'est ainsi que je suis sorti pour appeler Michel Kamano, qui, à plusieurs reprises n'a pas pris. J'ai appelé Damaro qui m'a dit de ne rien lui donner. Je suis revenu lui expliquer ce qu'on s'était dit au téléphone. La deuxième fois également, il m'a dit qu'il devrait aller chez lui à Macenta pour un problème de famille. Comme la première fois, je suis sorti pour toujours faire cas à monsieur Damaro Camara qui m'a dit que ce n'était pas une sous commission. Mais que si c'était une affaire personnelle, que c'était entre lui et moi. Il m'avait dit de l'aider à avoir 30 millions mais finalement je lui ai donné 20 millions en guise d'aide personnelle», a déclaré le Chinois Jin Sun Cheng "Kim" le jeudi 08 juin 2023 à la barre de la chambre du jugement de la CRIEF.

Mamadou Saïdou

GOUVERNANCE LOCALE

Le CNT ratifie un accord de prêt de 81 milliards de dollars US remboursable après 50 ans

Le Conseil National de la Transition réuni en plénière le mercredi 07 juin 2023, a adopté à la majorité, un prêt de financement pour le renforcement de la gouvernance locale. Le montant s'élève à 81 millions de dollars américains obtenu à travers la Banque Mondiale à travers sa filiale IDA. Ce prêt est remboursable dans un délai de 40 ans avec une période de grâce de 10 ans.

Le présent accord de prêt additionnel, signé le 25 janvier 2023, s'élevant à 81 000 000 de dollars américains, s'appuie sur les réalisations de ce PAGL qui tient compte de l'intégration des fonds de développement local (FNDL, FODEL, FODECCON), sous la gestion et la supervision de l'ANAFIC.

Selon Honorable Fatima Camara, rapporteur de la "Commission du Plan, des Affaires Financières et du Contrôle Budgétaire" qui a présenté ce projet, cet accord vise à renforcer la capacité des institutions nationales et locales, à mobiliser et gérer ces ressources de manière efficace, en mettant davantage l'accent sur la qualité des résultats. Il tient également compte de la hiérarchisation et l'intégration adéquate des mesures d'adaptation au climat, dans la sélection des infrastructures et des services communautaires, en s'appuyant davantage sur le cas particulier des femmes, des jeunes et des autres groupes vulnérables dans les décisions relatives aux investissements. Il ambitionne également de soutenir une gestion plus efficace et responsable des fonds de développement local pour rehausser la qualité des prestations de services, d'améliorer l'engagement des citoyens et de permettre l'inclusion sociale.

Les conditionnalités de ce prêt se résument ainsi qu'il suit : la durée du prêt est de 5ans ; la durée de remboursement est de 40 ans, avec une période de grâce de 10 ans ; la commission de service est de 1,25 % par an, sur le montant décaissé ; le paiement d'une



commission d'engagement de 0,5% par an, sur le montant non décaissé ; la date limite d'entrée en vigueur est de 90 jours après la date de signature ; la date de clôture est prévue pour le 30 juin 2028 ; la transmission à la Banque de l'avis juridique portant ratification de l'Accord de don par le CNT. Il est à préciser que la Banque a accepté la suspension du paiement de la commission d'engagement indiqué dans le PV de négociations, ainsi que l'annulation du taux

d'intérêt communément appliqué aux différents prêts.

Au regard de la concessionnalité de cet emprunt et afin de soutenir et de faciliter l'accompagnement technique du processus d'implémentation des approches et outils d'engagement citoyen dans les collectivités locales, et d'accompagner l'opérationnalisation de l'ANAFIC.

Samuel Demba. D

Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

TPI DE DIXINN

La comparution de Foniké Menguè et d'Ibrahima Diallo

Le procès de deux leaders du Front national pour la défense de la constitution (FNDC): Oumar Sylla alias Foniké Menguè, coordinateur national du FNDC et Ibrahima Diallo, responsable des Opérations du mouvement) s'est ouvert le jeudi 08 juin 2023, au tribunal de Dixinn délocalisé à la Cour d'appel de Conakry. A noter que Saikou Yaya Barry, le secrétaire exécutif de l'Ufr, leur co-accusé, à l'étranger pour ses soins médicaux.

Foniké Menguè, coordinateur national du FNDC, Ibrahima Diallo, responsable des Opérations du mouvement et Saikou Yaya Barry, le secrétaire exécutif de l'Ufr, ont été arrêtés au lendemain des manifestations du mois de juillet 2022 qui ont fait des morts et des dégâts matériels plus ou moins importants. Ils sont poursuivis pour des faits de participation délictueuse à un attroupement interdit, entrave à la liberté de circuler, destruction d'édifices privés et publics et coups et blessures. C'est le jeudi 08 juin 2023, que leur procès s'est ouvert au tribunal de Dixinn délocalisé à la Cour d'appel de Conakry. Ibrahima Diallo a dit ceci: « Notre arrestation a été illégale et arbitraire, notre détention a été illégale et arbitraire, et notre libération a été aussi illégale. Comme je l'ai dit, je ne reconnais pas les



faits. Je suis un citoyen. Je suis un acteur de la société civile. Je me bats pour le retour à l'ordre constitutionnel face à la junte qui a décidé de confisquer le pouvoir. Ce

procès est un procès politique »

Quant à Oumar Sylla alias Foniké Menguè, il a martelé :

« Ce procès est un théâtre,

une mise en scène. La justice guinéenne n'est pas bien portante, nous devons la soigner. Je ne reconnais pas les faits. Nous avons tous vu ici comment, j'ai été arrêté, les

vidéos existent encore. Si je n'ai pas fui la Guinée face à Alpha Condé, ce n'est pas face à une junte que je vais fuir. C'est après 9 mois passés en prison que je suis devant vous aujourd'hui pour être jugé. Mais, ce qui est sûr, ce combat n'est pas un combat contre quelqu'un, c'est un combat pour le peuple. En temps normal, je ne devais pas être ici. Et, ça me fait mal d'être ici. Vous avez vu ici le combat que j'ai mené, que chacun de nous a mené face à monsieur Alpha Condé. Ce que nous avons combattu au temps d'Alpha Condé, c'est la même chose que le CNRD est en train de faire aujourd'hui. Ils ne veulent pas respecter leur engagement de départ, c'est pourquoi ils interdisent les manifestations. »

Mamadou Saïdou

RPG Arc-en-ciel

L'absence des militants aux AG devient un casse-tête

On le dit souvent, la victoire a beaucoup de parrains, mais l'échec est orphelin. Cela s'applique à l'ancien parti au pouvoir, renversé par le coup d'Etat du 05 septembre 2021. Le RPG Arc-en-ciel ARC-EN-CIEL dont les militants ne pouvaient pas contenir au siège national du parti à Gbessia, dans la commune de Matoto, peine à mobiliser même ses cadres. Mais au-delà de ça, le déficit majeur c'est la mobilisation de ses militants.

Cette question s'est invitée à l'Assemblée générale hebdomadaire de l'ancien parti au pouvoir du samedi 10 juin 2023. Le constat est alarmant. Jusqu'à midi 30, on pouvait compter les militants au bout des doigts au siège national du navire jaune à Gbessia ce samedi 10 juin. « Il y a un relâchement au niveau de certaines structures de base. Mais je vais un peu rafraîchir nos mémoires. Pour toute la Guinée, nous avons 13.087 comités de base qui sont installés ; 2235 sous commissions et 508 sections. Pourquoi je vous donne ces chiffres ? C'est pour que vous sachiez que nous faisons le suivi rationnel de toutes les structures parallèles et organiques du parti. Nous devrions nous questionner, nous responsables, sur beaucoup de choses. Est-ce

que ces structures fonctionnent comme on le veut ? Au niveau de Conakry, est-ce que les assemblées générales se tiennent ? Est-ce que le bureau des cadres, femmes, jeunes, transporteurs et sections se retrouvent par semaine pour faire le feed-back ? Ce sont des points d'interrogation auxquels nous devrions nous poser intérieurement. Mais nous savons que le RPG est toujours le même. La question qu'on se pose, c'est un problème de disponibilité des militants. Est-ce que l'ardeur d'antan, c'est la même ardeur qui continue jusqu'à aujourd'hui ? Il n'y a pas de complaisance parce que nous ne devrions pas nous tromper nous-mêmes », a fait remarquer Dr Saloum Cissé, président de séance. Le RPG Arc-en-ciel est convaincu de son retour au



pouvoir après la transition. Mais sans la mobilisation des jeunes et femmes du parti, Saloum Cissé pense que c'est impossible. « Vous jeunes du RPG, vous ne devriez pas être en reste. Vous devriez être à l'avant-garde de toutes nos luttes parce que vous êtes l'espoir du parti. Quant aux femmes, je dirai que le parti compte sur vous parce que jusque-là, vous avez la

confiance de nos deux dirigeants, le Professeur Alpha Condé et Dr Ibrahima Kassory Fofana. Nous vous rassurons que la direction nationale qui est devant vous ne reculera pas d'un iota. C'est maintenant. Le Professeur Alpha Condé, il dit et il répète, qu'il compte sur vous pour que ce parti là, ne sombre pas. Parce que si on ne donne pas une certaine vitalité au parti, on va donner

raison à nos détracteurs », a transmis le Secrétaire général du RPG.

Le parti d'Alpha Condé estime que si l'ancien parti au pouvoir a remporté, avec une majorité écrasante, les législatives en Guinée Bissau, l'espoir est permis pour eux de rêver à un retour possible.

Samuel Demba. D

PARLEMENT BRITANNIQUE

Rattrapé par le « partygate », Boris Johnson démissionne de son mandat de député

L'ancien Premier ministre britannique Boris Johnson a remis vendredi soir avec fracas son mandat de député, invoquant l'enquête parlementaire sur le « partygate », les fêtes tenues à Downing Street en violation des restrictions liées au Covid-19.

Boris Johnson, 58 ans, a indiqué que sa décision était effective immédiatement, déclenchant une élection partielle qui met fin dans l'immédiat à toute perspective de retour mais met aussi en relief les divisions au sein du pouvoir conservateur, aggravant les difficultés de son successeur Rishi Sunak à un an des prochaines législatives.

Un an après avoir été chassé de Downing Street par sa majorité après trois ans au pouvoir marqués par une succession de scandales, Boris Johnson reste sous le coup d'une enquête parlementaire chargée de déterminer s'il avait trompé le Parlement dans l'affaire du « partygate ».

Une commission d'enquête parlementaire doit dire si Boris Johnson a menti au Parlement en affirmant à plusieurs reprises que toutes les restrictions sanitaires avaient été respectées à Downing Street. La procédure, menée par la commission des privilèges, est en train de finir



ses travaux et venait selon la presse britannique de remettre ses conclusions à l'ancien dirigeant.

« J'ai reçu une lettre de la commission des privilèges qui indique clairement – à mon grand étonnement – qu'elle est déterminée à utiliser la procédure contre moi pour me

chasser du Parlement », a écrit l'ancien Premier ministre conservateur dans un communiqué. « Je suis très triste de quitter le Parlement – du moins pour l'instant – mais je suis surtout consterné d'avoir été contraint de partir, de manière antidémocratique », a-t-il

ajouté, accusant la commission de « parti pris flagrant ».

Dans ce très long communiqué, il accuse la commission d'avoir produit un rapport qui n'a pas encore été publié, « truffé d'inexactitudes et empestant les préjugés »,

sans lui donner « aucune possibilité formelle de contester ce qu'ils disent ».

Réagissant à sa démission, la commission des privilèges a déclaré que Boris Johnson avait « porté atteinte à l'intégrité du Parlement » par ses déclarations. Elle a par ailleurs annoncé qu'elle se réunirait lundi pour conclure ses travaux et qu'elle publierait son rapport « rapidement ».

Déjà contraint à la démission l'été dernier après une succession de scandales, il ne cache pas son désir de revenir au pouvoir, même s'il doit faire un pas de côté. Sa démission, avec effet immédiat, déclenchera une élection partielle ce qui mettra l'actuel Premier ministre Rishi Sunak dans une position délicate, rapporte notre correspondante à Londres, **Sidonie Gaucher**. Angela Rayner, du Parti travailliste, a déclaré qu'il était temps que ce « feuilleton conservateur chaotique » prenne fin.

AFP

La Cellule Norbert Zongo pour le journalisme d'investigation en Afrique de l'Ouest condamne le musèlement des journaux d'investigation

Les locaux des journaux d'investigation « L'Évènement » à Ouagadougou au Burkina Faso et « L'Évènement Niger » à Niamey sont depuis quelques jours mis sous scellés par les services des impôts. Cette situation déplorable préoccupe la Cellule Norbert Zongo pour le journalisme d'investigation en Afrique de l'Ouest (CENOZO) qui dénonce et qui condamne le musèlement des organes de presse qui font de l'investigation.

Depuis plusieurs années, la fragilité de la situation sécuritaire dans la région du Sahel a entraîné le développement de plusieurs vices tels que la corruption, les détournements de deniers publics, les trafics de tout

genre, etc. Dans un tel contexte où les journaux d'investigation doivent jouer leur rôle de chien de garde en dénonçant les abus et en mettant en lumière des cas de malversations, ils se retrouvent dans le collimateur des pouvoirs publics qui sont censés protéger et défendre la liberté d'informer, un droit fondamental et inaliénable, indispensable à la démocratie.

La CENOZO appelle les autorités burkinabè et nigériennes à respecter les engagements internationaux pris par leurs pays respectifs en matière de liberté d'expression et d'information. À ce titre, elle exhorte les gouvernements à trouver des mesures d'allègement fiscal aux entreprises de presse



confrontées à diverses formes de difficultés économiques et à privilégier les voies de règlement à l'amiable de tels litiges. Afin de permettre aux médias de poursuivre leur mission d'informer.

La CENOZO appelle également les structures internationales indépendantes de défense de la liberté d'informer à soutenir les entreprises de presse en difficulté afin de garantir aux

populations une information de qualité au service du développement, de la transparence et de la bonne gouvernance des États.

La CENOZO

ENERGIE

La Guinée tient enfin les états généraux du secteur

À Conakry, le ministre de la Sécurité et de la Protection a lancé les travaux des états généraux de l'Énergie, le mercredi 07 juin 2023. Durant trois jours, les acteurs de ce secteur ont animé des panels sur des thématiques y afférentes devant permettre de mûrir des réflexions autour du développement du secteur énergétique en Guinée.

En sa qualité de Représentant du chef de gouvernement, Dr. Bernard GOUMOU, à cette cérémonie, le ministre Bachir Diallo a fait l'état des lieux du secteur de l'énergie.

« L'un des principaux obstacles au développement de notre pays est la problématique de la desserte de nos foyers et entreprises en énergie électrique. Cela constitue un réel défi pour les pouvoirs publics d'autant plus que ce secteur enregistre de sérieuses difficultés dans tous ses segments, depuis la production jusqu'à la consommation en passant par le transport, la distribution et la commercialisation », a fait remarquer le général à la retraite.

Poursuivant son allocution, le ministre d'Etat, le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le général Bachir DIALLO, a souligné que la volonté politique du gouvernement est un autre élément essentiel. « Nous avons besoin de politiques solides et stables qui investissent et encouragent l'investissement dans l'énergie. Nous devons aussi éduquer nos citoyens sur l'importance de l'énergie durable et de l'efficacité énergétique. C'est le moment pour la Guinée de prendre en main son avenir énergétique. C'est le moment de transformer nos défis en opportunités, notre potentiel en réalité, nos aspirations en réalisation », a-t-il ajouté.

En dépit de ces investissements très importants réalisés dans le secteur ces dix (10) dernières années, l'État continue de subir une forte pression financière due à la nécessité de subventionner massivement les factures d'électricité des producteurs indépendants (IPP). Selon le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, la subvention accordée par l'Etat en 2022 pour le paiement des



factures de l'électricité émises par les différentes sociétés de production (SOGES, SOGEKA, karpower, TE POWER, star-Oil,) était de 3 500 Mrds GNF. Le montant inscrit au titre de subvention pour l'exercice 2023 se chiffre à plus de 3 200 milliards de FG. Correspondant actuellement à la vision du Gouvernement tendant à réduire le poids du secteur sur l'économie nationale, ce montant est susceptible d'augmenter l'année prochaine si des mesures concrètes ne sont pas rapidement prises. « Malgré ces investissements importants et les potentiels hydroélectriques (6 300 MW), solaire et éolien par endroits, le secteur de l'Énergie en Guinée connaît encore des difficultés majeures sur le plan technique, commercial et institutionnel. Parmi ces difficultés, nous pouvons citer entre autres : une mauvaise qualité de service s'expliquant par des coupures intempestives; un taux d'accès à l'électricité de 46% inférieur à la moyenne sous-régionale; un niveau élevé des pertes (techniques et commerciales) induisant un rendement global faible par rapport à la sous-région; un réseau de transport peu dense avec notamment l'insuffisance de lignes d'évacuation d'énergie des

centres de production vers les zones de consommation; un manque de flexibilité dans l'exploitation du réseau; un manque chronique de main-d'œuvre qualifiée dans les métiers essentiels; un réseau de distribution vétuste et mal entretenu; des centrales thermiques isolées de l'intérieur très onéreuses en coût de production, en défaut d'entretien, de maintenance et non adaptées au fonctionnement continu de desserte; un prix élevé de l'énergie achetée aux producteurs indépendants; une base de données de clients peu fiables; un nombre important de clients sans compteurs facturés au forfait; un faible taux de recouvrement des factures de BT émises. Enfin, sur le plan légal et institutionnel des textes de loi inadaptés au contexte actuel; la non-formalisation des relations entre l'Etat et l'EDG par un contrat de performance basé sur des critères précis », a déclaré Aly Seydouba Soumah. Au regard de ces constats majeurs et de l'ambition du Gouvernement d'améliorer considérablement le taux d'accès à l'électricité dans le pays et la qualité du service tout en assurant sa durabilité, il est apparu pertinent et nécessaire pour le Gouvernement à travers le Ministère de de l'Énergie,

de l'Hydraulique et des Hydrocarbures d'organiser les présents États Généraux de l'Énergie au cours desquels des réflexions approfondies et des échanges francs auront lieu autour des thématiques ci-après : - État des lieux, - Production, transport, distribution et commercialisation d'énergie électrique, - Électrification rurale et, enfin - Les enjeux économiques et financiers du secteur et impact sur les finances publiques. A rappeler que ces États Généraux de l'énergie qui réunissent plusieurs participants provenant des structures étatiques (autorités gouvernementales, autorités parlementaires, services techniques centraux et déconcentrés, des collectivités locales, association des consommateurs, du secteur

privé, de la société civile, des partenaires techniques...) permettront d'adopter une stratégie commune de mise en place d'un cadre juridique, institutionnel et réglementaire à la hauteur des enjeux du secteur et des structures de gestion appropriées, afin de régler de manière conséquente et durable la question de l'accès à une énergie propre, fiable et à moindre coût en République de Guinée. De façon spécifique, les objectifs visés au terme de ces journées de réflexion et d'interaction sont de : I. Faire le diagnostic institutionnel et juridique du secteur de l'énergie. II. Identifier les causes des contre-performances du secteur sur le plan économique, opérationnel et capital humain. III. Elaborer une vision partagée par l'ensemble des acteurs du secteur de l'énergie ainsi qu'une feuille de route consensuelle pour l'élaboration et la mise en place d'un plan d'action stratégique. IV. Elaborer une vision partagée par l'ensemble des acteurs du secteur de l'énergie ainsi qu'une feuille de route consensuelle pour l'élaboration et la mise en place d'un plan d'action stratégique. V. Fixer les prochaines échéances pour mieux concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer les étapes devant mener à l'opérationnalisation du plan d'action stratégique.

Samuel Demba. D

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Dr Morissanda Kouyaté reçoit les rapatriés de la Tunisie

Les rapatriés de la Tunisie ont organisé le mercredi 07 Juin 2023, un sit-in devant le ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Guinéens établis à l'étranger pour attirer l'attention des autorités sur leur situation.



«S'ils ne nous aident pas, qu'ils nous ramènent là où nous étions. Nous sommes chez nous mais nous ne constatons aucun

changement, donc qu'ils nous ramènent. Je préfère rester chez les autres souffrir que de vivre de cette façon chez moi, dans

mon propre pays. Même le transport, nous on ne peut pas gagner, manger c'est difficile. En principe quand on est chez nous c'est

pour avoir la paix du cœur mais nous vivons en étranger chez nous puisqu'on a tout perdu... Si cette situation persiste, je préfère me retourner dans un autre pays. C'est ces genres de situation qui poussent les jeunes à partir mourir dans le désert puisqu'ici on n'a aucun avenir », a laissé entendre Aly Kourouma, un des rapatriés de la Tunisie.

Ces rapatriés de la Tunisie ont été reçus par le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Guinéens établis à l'étranger. Par la voix de leur président, Foromo Onivogui, ils ont expliqué la situation particulièrement difficile

dans laquelle ils vivent depuis leur retour au pays. Le chef de la diplomatie guinéenne, Dr Morissanda Kouyaté, en guise de réponse, leur a fait comprendre, qu'à ce jour le gouvernement a consenti beaucoup d'efforts en faveur des Guinéens en détresse à l'étranger. Il a par ailleurs indiqué que son département n'a pas un fonds ou un budget exclusivement dédié à gérer la réinsertion des rapatriés. Reste à savoir maintenant si ces rapatriés ont été convaincus par le discours du ministre des Affaires étrangères. Affaire à suivre.

Mamadou Saïdou

TOUMBA DIAKITÉ À LA MAISON CENTRALE

Son père confirme son mariage religieux avec son amie d'enfance

Alors qu'il est détenu, avec d'autres accusés, à la maison centrale de Conakry, dans le dossier du 28 septembre 2009, le mariage de Toumba Diakité avec son amie d'enfance, Bilguissa Diallo, vient d'être célébré. C'est son père biologique qui l'a confirmé à nos confrères de Mediaguinee.

Le colonel à la retraite Mamadi Diakité est le père biologique de Toumba Diakité, un des accusés dans le procès des événements tragiques du 28 septembre 2009). Contacté par ce site d'informations, il a confirmé que son fils a bien scellé son mariage religieux le vendredi 02 Juin dernier avec son amie d'enfance Bilguissa Diallo qui se trouve actuellement en France. Ce, après 20 ans de relation au cours de laquelle ils ont eu un enfant âgé aujourd'hui de 22ans. «Mon fils s'est marié la semaine dernière avec son amie

d'enfance. Depuis que la femme faisait la 6e Année et que Sidiki (Toumba) était aussi très jeune ils vivaient ensemble. Après des années, on a voulu concrétiser le mariage mais les parents de la fille n'ont pas accepté puisqu'ils avaient fait le concubinage durant des années. Tout le mariage civil a été fait mais les beaux-parents ne sont pas venus pour le religieux puisqu'ils étaient catégoriquement opposés. Donc les deux sont restés ensemble ainsi...De cette relation, ils ont eu un garçon qui a maintenant 22ans, grand et fort comme son père et

il est en France avec sa mère actuellement... Cette union a été scellée selon la règle de la religion musulmane qui dit qu'il faut séparer deux personnes qui ont eu une liaison hors mariage pendant des années avant de se marier. Vous le savez, Toumba a fait plus que le temps prévu en prison donc nos deux familles ont décidé de les unir avec leur consentement malgré l'emprisonnement et l'absence de ma belle-fille Bilguissa», a confirmé le colonel à la retraite Mamadi Diakité.



Mamadou Saïdou